

# Les spécificités sectorielles et les dynamiques économiques

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2014, 40 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe se situent sur le territoire de Cap Excellence, dont près d'un quart sont des commerces. Poumon économique de l'île, Cap Excellence concentre les principaux établissements de Guadeloupe sur son territoire et près de la moitié de l'emploi. Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi et la création d'établissements ont été peu dynamiques affectant même le commerce. Sur la période précédente 1999-2006, soutenu par Baie-Mahault et plus particulièrement Jarry, l'emploi du territoire de Cap Excellence avait été très dynamique.

Lanwenn Le Corre, Insee

## CACE : 40 % des établissements marchands de la Guadeloupe

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 40 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe se situent sur le territoire de Cap Excellence. La proportion d'établissements de commerce, de transports et de services divers y est plus élevée que sur le reste de la Guadeloupe (70,4 % contre 64,8 %). Ainsi, un quart des établissements de la CACE sont des commerces, soit deux points de plus que pour le reste de la Guadeloupe. De même, la proportion des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » est plus élevée dans la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe (17,8 % des établissements contre 13,9 %). La distribution sectorielle des établissements marchands non agricoles de Cap Excellence est quasiment identique à celle de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique.

## Et les deux tiers des établissements marchands de 20 salariés et plus

La communauté de Cap Excellence abrite quatre des sept établissements marchands non agricoles de 250 salariés et plus présents en Guadeloupe. La part des établissements de 20 salariés et plus est deux fois et demi plus élevée que pour le reste de la région (figure 15). Les deux tiers des établissements de 20 salariés et plus de la Guadeloupe se trouvent sur le territoire de la communauté de Cap Excellence. Cette concentration des plus grands établissements sur une zone s'observe également en Martinique où la CACEM accueille 73 % des établissements de 20 salariés et plus de la Martinique. La structure par taille des

établissements de la CACE, à l'instar de la structure sectorielle, est comparable à la communauté du Centre de la Martinique.

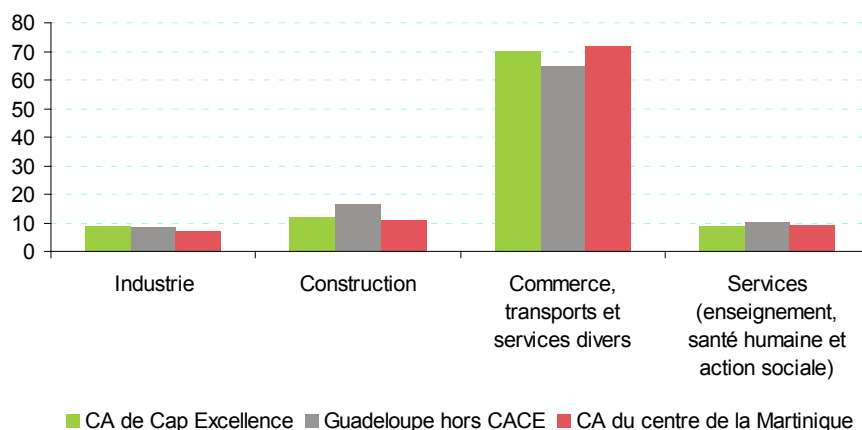
## Sept postes sur dix appartiennent à la sphère privée

La proportion de postes relevant de la sphère privée est sensiblement plus élevée dans la CACE que dans le reste de l'île (71,2 % des postes contre 57,2 %) (figure 16). Cette

part est également supérieure de 6,9 points à celle de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique qui contrairement à la CACE abrite le chef-lieu de l'île. Toutefois, quatre des cinq plus grands employeurs de la CACE dépendent de la sphère publique. Il s'agit du centre hospitalier universitaire et des mairies des trois communes. La caisse générale de sécurité sociale, cinquième plus grand employeur

### 14 La structure sectorielle des établissements marchands de Cap Excellence est semblable à celle de la communauté du centre de la Martinique

Répartition sectorielle des établissements marchands non agricoles de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (en %)



Lecture : 70,4 % des établissements de la CACE relèvent du secteur «commerce, transports et services divers». Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

### 15 Forte proportion des établissements de 1 salarié ou plus dans la CACE

Répartition par taille des établissements marchands non agricoles de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACE au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (en %)

Taille	CA de Cap Excellence	Guadeloupe hors CACE	CA du centre de la Martinique
0 salarié (*)	76,1	84,2	76,7
1 à 9 salariés	19,6	14,1	19,0
10 à 19 salariés	2,5	1,0	2,4
20 salariés et plus	1,7	0,7	1,8

Lecture : 1,7 % des établissements de la CACE. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

de la CACE, dépend de la sphère privée mais exerce une mission de service public.

Hors sphère publique, les quatre plus grands employeurs de la CACE sont également les plus grands établissements de la Guadeloupe. Outre la caisse de sécurité sociale, deux établissements exercent des activités de santé et d'action sociale et les deux autres relèvent du secteur du commerce. Ainsi, les hypermarchés Carrefour des zones commerciales de Destreland à Baie-Mahault et de Milenis aux Abymes regroupent plus de 600 postes. En conséquence, le commerce concentre, en 2014, 16,9 % des postes de la CACE, soit 7,5 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe et 3,9 points de plus par rapport à la CACEM.

Les cinq plus grands employeurs, hors domaine public, concentrent 4,8 % des postes contre 4,2 % pour le reste de la Guadeloupe et 4,0 % pour la CACEM.

### Audiovisuel et télécommunications : fortes spécificités de Cap Excellence

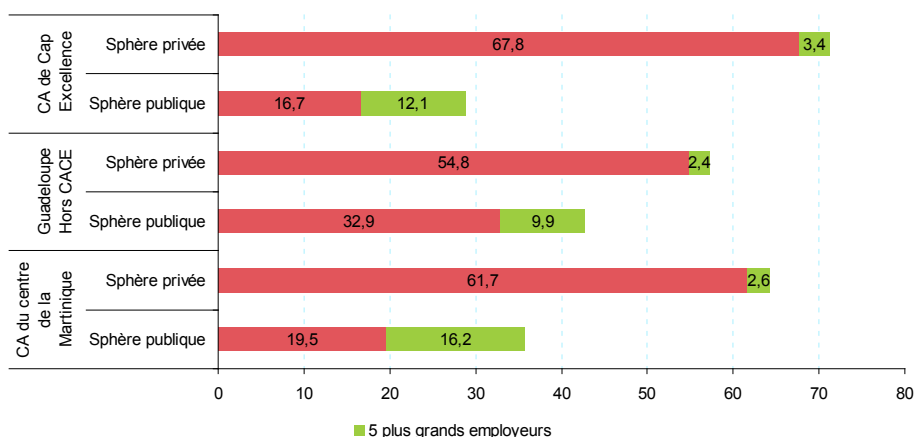
La CACE se distingue du reste de la Guadeloupe par l'importance des activités de commerce tant en termes d'établissements que de postes. Néanmoins, plusieurs autres activités de service sont spécifiques à la communauté de Cap Excellence. Ainsi, les postes relatifs à l'information et à la communication sont considérablement surreprésentés au sein de la zone (figure 17). En effet, 92 % des postes guadeloupéens de ce secteur sont localisés à Cap Excellence. Orange Caraïbe, RFO Guadeloupe et France Antilles, tous situés à Baie-Mahault, en sont les principaux employeurs. Les postes des activités financières et d'assurance sont également quatre fois plus représentés que dans le reste de l'île. De même, les activités immobilières, les activités juridiques, comptables et de gestion et les activités de services administratifs et de soutien sont entre 2 et 2,5 fois plus représentés que dans le reste de la Guadeloupe.

### Un poumon économique fortement dépendant de centres de décision externes

Malgré le statut de poumon économique de la Guadeloupe, la communauté de Cap Excellence n'est pas un centre économique décisionnel. En effet, 39,7 % des postes de Cap Excellence dépendent d'un centre de décision externe contre seulement 28,7 % pour la communauté martiniquaise. En

#### 16 La proportion des postes dépendant de la sphère privée est plus élevée au sein de la CACE

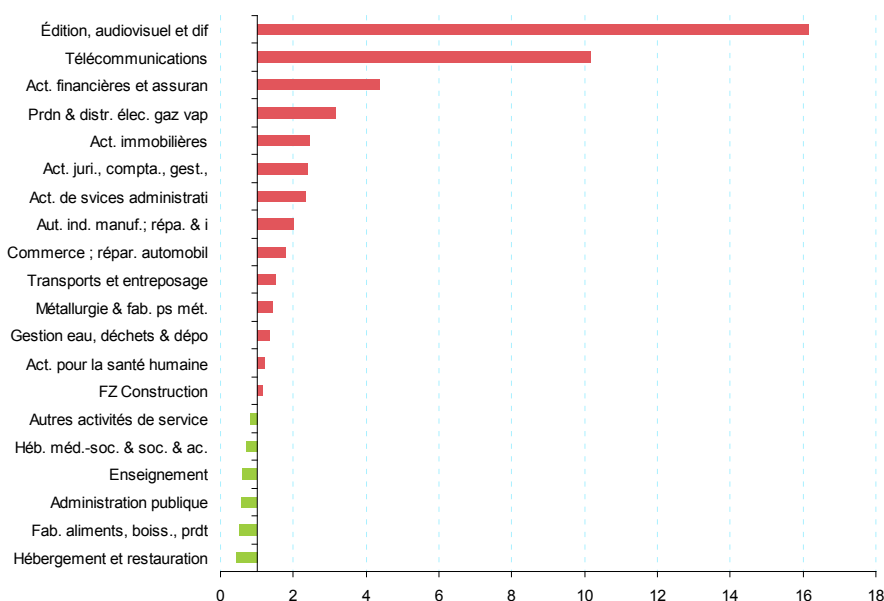
Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : la sphère privée représente 71,2 % des postes à Cap Excellence tandis que la sphère publique en représente 28,8 %. Les cinq plus grands employeurs privés de la CACE concentrent 3,4 % des postes et les cinq plus grands employeurs publics 12,1 %.

#### 17 Plusieurs activités de service de la Guadeloupe sont concentrées sur le territoire de la CACE

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la communauté d'agglomération de Cap Excellence par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : par rapport au reste de la Guadeloupe, la proportion de postes relevant des activités de télécommunications est 10 fois plus élevée au sein de la CACE.

#### 18 Un taux de créations d'établissements inférieur à celui du reste de la Guadeloupe

Démographie des entreprises (en nombre et en %)

	CA de Cap Excellence	Guadeloupe hors CACE	CA du centre de la Martinique
Nombre d'établissements au 01/01/2014	19 313	28 202	20 224
Nombre moyen de créations d'établissement 2012-2014	1 757	3 360	1 917
dont auto-entrepreneurs (en %)	30,4	37,0	34,5
Taux de créations établissements 2012-2014 (en%)	9,4	12,4	9,7
Taux de créations établissements 2003-2005 (en %)	9,9	11,9	10,6
Taux de survie à 5 ans au 01/01/2014 des établissements (en %)	60,6	57,0	61,8

Source : Insee, Clap 2013.

particulier, plus de la moitié des postes des activités financières et d'assurances, de l'information et de la communication et des transports et entreposage dépendent d'un centre de décision situé hors de la CACE (respectivement 81,2 % et 72,2 % et 59,2 % contre 59,5 % 65,7 % et 57,7 % pour la CACEM). De plus, seuls 12,3 % des postes contrôlés par un centre de la zone se situent hors de la communauté, contre 30,0 % pour la communauté du Centre de la Martinique.

### Les créations d'entreprises en retrait

Malgré l'importance de la CACE dans le tissu économique guadeloupéen, son dynamisme entrepreneurial s'émousse. Sur la période 2012-2014, la communauté représente 34,3 % des créations d'établissements de la Guadeloupe, soit 2,8 points de moins que sur la période 2003-2005. En effet, sur la période 2012-2014, le taux de créations d'établissements est en deçà de celui du reste de la Guadeloupe (9,4 % contre 12,4 %) (figure 18). De plus, à l'inverse du reste de l'île, le taux de créations d'établissements a diminué entre 2012-2014 et 2003-2005. La part des établissements créés sous le statut d'auto-entrepreneurs est cependant plus faible que celle du reste de l'île et de la CACEM.

À l'exception du secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, les taux de créations d'établissements de la CACE ont diminué entre 2003-2005 et 2012-2014. Cette tendance est semblable à celle de la communauté du centre de la Martinique et confirme en partie l'impact plus prononcé de la crise de 2009 sur ces centres économiques. En conséquence, le retard du taux de créations d'établissements de la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe est accentuée entre 2003-2005 et 2012-2014. Les taux de créations de la CACE sont comparables à ceux de la CACEM (figure 19).

### Les fonctions liées à la gestion sur-représentées

En 2012, un quart des emplois de la communauté de Cap Excellence, répondent à des activités de service orientées vers les entreprises ou de production de biens destinés à être consommés hors de la zone. Cette part est plus élevée que celle du reste de la Guadeloupe (20,2 %) mais également de celle de la CACEM (23,6 %). En effet, la communauté, grâce à la zone de Jarry à Baie-Mahault, accueille des établissements

de services aux entreprises tandis que le chef-lieu de la Guadeloupe étant situé hors de la zone, la part des activités de services publics y est moins élevée.

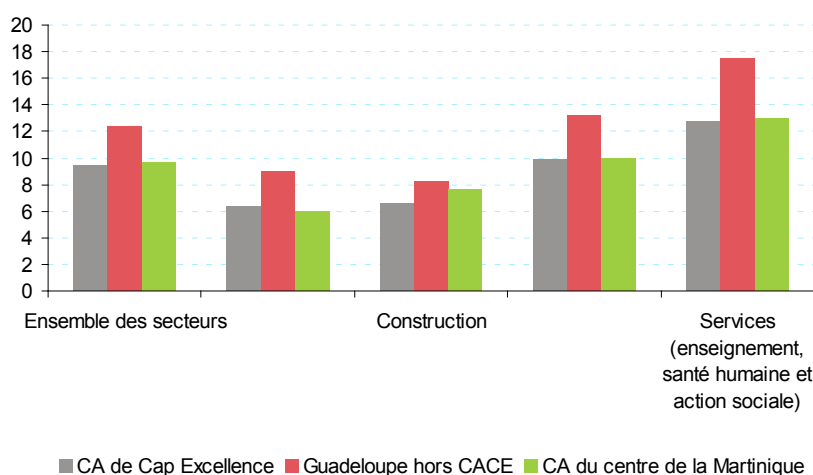
En conséquence, la part des employés et cadres de la fonction publique est moins élevée au sein de la Communauté de Cap Excellence par rapport au reste de la Guadeloupe et à la communauté du centre de la Martinique. À l'instar de la CACEM et du reste de la Guadeloupe, les employés constituent la classe socioprofessionnelle majoritaire avec cependant une proportion plus importante d'employés administratifs d'entreprises et de commerce (figure 20). De même, la part des professions intermédiaires est légèrement supérieure au sein de la CACE en raison de la présence plus forte de professions intermédiaires d'administra-

tifs d'entreprises et de commerce. Le poids moins conséquent de l'administration publique se constate également au niveau des cadres : la part des cadres d'entreprises est supérieure au sein de la CACE par rapport à la CACEM tandis que les cadres de la fonction publique sont moins représentés.

En raison de l'importance des activités productives de la CACE par rapport au reste de la Guadeloupe et de la CACEM, les fonctions de gestion sont nettement plus présentes au sein de la communauté de Cap Excellence (figure 21). Ainsi, 17,1 % des emplois de la CACE appartiennent à cette fonction contre 14,8 % pour la CACEM. De même, les fonctions de distribution, de transports-logistique, de commerce interentreprises et de fabrication sont plus présentes au sein de la CACE que dans la

#### 19 Des taux de créations plus faibles que pour le reste de la Guadeloupe

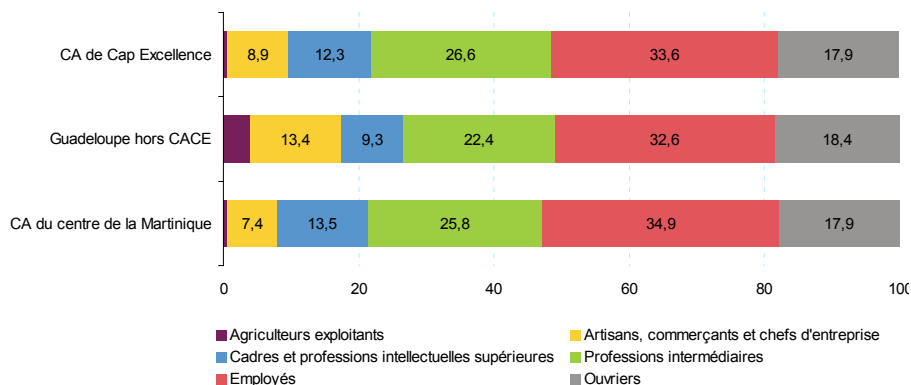
Taux moyen annuel de création d'établissements par secteurs d'activité sur la période 2012-2014 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 9,4 % pour la CACE et 12,4 % pour le reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

#### 20 Une distribution de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle proche de celle de la CACEM

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Lecture : les employés forment 33,6 % des emplois au sein de la CACE et 34,9 % au sein de la CACEM. Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

CACEM contrairement aux fonctions de services de proximité, de santé et d'administration publique.

### Moindre précarité de l'emploi salarié

Par rapport à la CACEM, la part de l'emploi salarié est moins importante dans la CACE (87,3 % contre 89,2 %). Toutefois, la stabilité de l'emploi y est plus comparable : dans les deux capitales économiques les titulaires de la fonction publique et les contrats à durée indéterminée représentent 75 % des salariés (figure 22). Par rapport au reste de la Guadeloupe, l'emploi salarié est plus élevé et plus stable au sein de la CACE. De plus, l'emploi à temps partiel est aussi moins fréquent sur le territoire de Cap Excellence que pour la CACEM : le temps partiel concerne 12,7 % des emplois salariés contre 22,0 % pour le reste de la Guadeloupe et 13,4 % pour la CACEM.

### Une progression de l'emploi freinée par les crises de 2009

La Communauté d'agglomération de Cap Excellence représente près de la moitié de l'emploi du territoire grâce notamment à la présence de la zone d'activité de Jarry et du port d'autonome. Néanmoins sur la période 2007-2012, la progression de l'emploi y a été peu dynamique (+ 0,1 % par an contre + 0,9 % pour le reste de l'île). En tant que centre économique de l'île, la zone a probablement été plus impactée par les crises de 2009 que le reste de la Guadeloupe. La communauté possède d'une part plusieurs secteurs spécifiques à caractère industriel mais dont le poids dans l'emploi reste limité (5,8 % de l'emploi en 2012) et d'autre part, des secteurs spécifiques à caractère marchand qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois (40,6 % de l'emploi en 2012). Cependant, ces secteurs n'ont pas dynamisé l'emploi sur la période. Le commerce, qui représente un emploi sur six dans la communauté, a perdu 150 emplois par an (figure 23), à l'inverse du reste de la Guadeloupe où l'emploi a progressé (+ 0,6 % par an).

Le commerce de détail, hors automobiles, englobe notamment la moitié des pertes de ce secteur (75 emplois par an). De la même manière, des emplois ont été perdus dans les secteurs des transports et de l'entreposage (- 20 emplois par an) ainsi que dans les activités financières et d'assurances (- 25 emplois par an) alors que dans le même temps ils ont progressé sur le reste

du territoire (respectivement + 0,5 % et + 0,8 % par an).

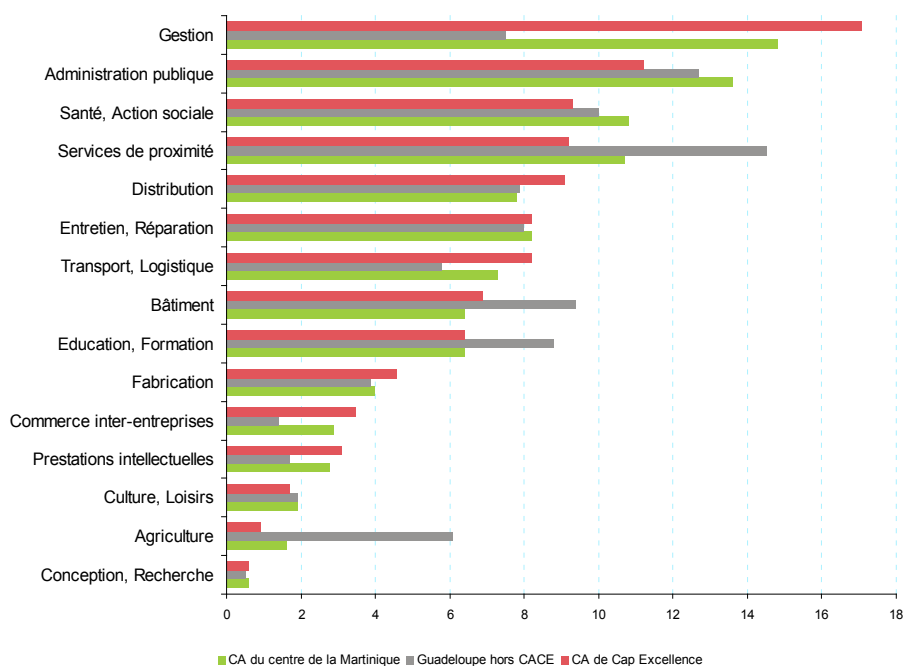
Ces pertes sont en partie compensées par une hausse de l'emploi des activités juridiques, comptables et de gestion (+ 80 emplois par an) et des activités de services administratifs et de soutien (+ 40 par an). Toutefois, ce dernier secteur a été moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe. Ainsi, si la CACE avait connu la même évolution que sur le reste du territoire, l'emploi aurait progressé de 180 postes par an. À l'inverse, l'augmentation de l'emploi des activités juridiques, comptables et de gestion a été plus élevée que sur le reste du territoire, accentuant la spé-

cificité de ce secteur dans la communauté. En 2012, 70 % des emplois de ce secteur en Guadeloupe sont concentrés sur les communes de la CACE.

En définitive, c'est un secteur non spécifique à l'agglomération, celui de la santé humaine et de l'action sociale, qui a particulièrement soutenu la hausse d'emplois sur la période. Ces emplois ont progressé de 2,3 % par an sur la période (+ 180 emplois par an) en deçà de l'évolution constatée pour le reste de la région (3,3 %). En 2012, ce secteur représente, 13,7 % de l'emploi contre 12,3 % en 2007. Le vieillissement de la population guadeloupéenne et les nouveaux besoins qui en découlent,

### 21 Les fonctions de gestion surreprésentées au sein de la CACE

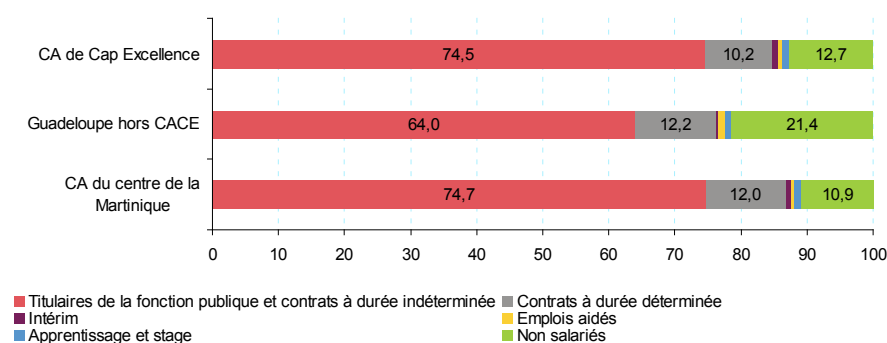
Répartition des emplois par fonction en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Lecture : les fonctions de gestion représente 17,1 % de l'emploi au sein de la CACE et 14,8 au sein de la CACEM.  
Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

### 22 L'emploi salarié est plus stable au sein de la CACE

Répartition de l'emploi par statut en 2012 de la CACE, de la Guadeloupe hors CACE et de la CACEM (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

semblent expliquer en partie la hausse de ces services à la personne. A contrario, les emplois liés à l'enseignement, un emploi sur dix en 2007, diminuent plus fortement dans la communauté que dans le reste de la Guadeloupe. (-1,8 % par an contre -0,1 %). Seule la commune de Baie-Mahault bénéficie d'une hausse de l'emploi dans ce secteur. L'administration publique demeure un secteur important pour la communauté d'agglomération. Elle concentre 14 % des emplois et reste stable à l'instar du reste de l'île (+0,1 % par an).

### Entre 1999 et 2006, Cap Excellence, dynamisait l'emploi

Contrairement à la période 2007-2012, la progression de l'emploi dans la CACE entre 1999 et 2006 a été dynamique que dans le reste de l'île (+2,6 % par an contre 0,9 %). Ainsi, sur la hausse annuelle de 2 000 emplois dont bénéficiait la Guadeloupe entre

1999 et 2006, 70 % concernait la communauté de Cap Excellence.

L'emploi des services aux entreprises a particulièrement progressé (+5,1 % par an, soit 300 emplois par an) confortant la place de la communauté en tant que pôle économique de l'île (figure 24). En 2006, 64 % des emplois liés aux services aux entreprises se situait sur l'une des trois communes de la zone. Au final, 12,1 % des emplois de la communauté d'agglomération dépendait de ce secteur, soit une proportion deux fois plus élevée que dans le reste de l'île.

Les hausses d'emplois dans les secteurs de l'administration publique et de la santé ont également contribué à la progression de l'emploi sur la période 1999-2006. L'emploi dans l'administration publique a progressé de 2,5 % par an alors qu'il stagnait dans le reste de la région (-0,1 %). À l'inverse, bien que la hausse d'emplois dans le

secteur de la santé et de l'action sociale ait été importante (+280 emplois par an), le rythme de progression a été inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (+4,6 % par an contre 5,8 %).

Entre 1999 et 2006, la majorité des secteurs ont bénéficié d'une hausse de l'emploi dans la CACE. En outre, les progressions de l'emploi ont été le plus souvent, plus rapides dans la CACE que dans le reste de l'île. Toutefois, le commerce, malgré une hausse de l'emploi de 150 emplois par an a été moins performant que sur le reste de la Guadeloupe. Ainsi, si la communauté avait bénéficié d'une évolution semblable au reste de la région, l'emploi aurait progressé de 280 emplois par an. Néanmoins, la part de l'emploi lié au commerce atteignait 18,4 % en 2006 dans la CACE, soit 6,8 points de plus que dans le reste de la région.

### 23 Affaïssement de l'emploi dans le commerce, principal secteur employeur de la communauté de Cap Excellence

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note : (figures 23 et 24) la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe: le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques est spécifique pour la CACE, son poids est 2,5 fois plus élevé que le celui pour le reste de la Guadeloupe en 2012. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 80 emplois par an) et performant (67 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

**24** Dynamisme de l'emploi de la communauté de Cap Excellence entre 1999-2006

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Lecture : le secteur des services aux entreprises est spécifique pour la CACE, son poids est 1,9 fois plus élevé que le celui pour le reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 300 emplois par an) et performant (150 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).  
Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).

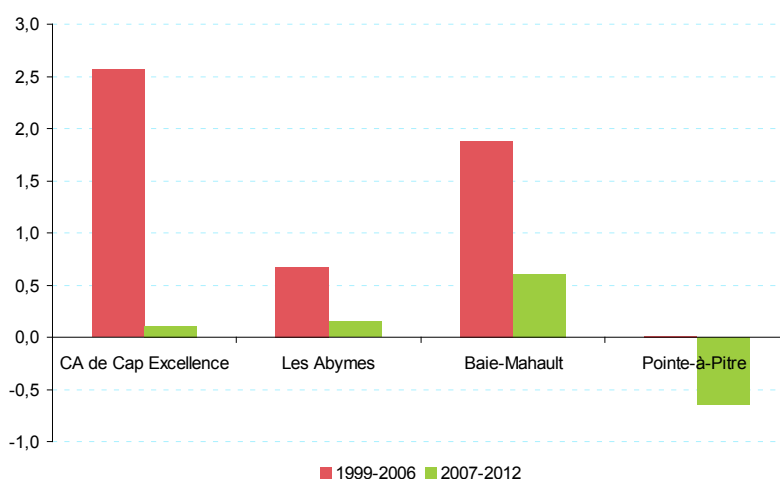
La part de l'emploi dans l'éducation, malgré une hausse de l'emploi plus rapide dans la communauté d'agglomération entre 1999 et 2006 restait sous-représenté par rapport au reste de l'île. En effet, ce secteur représentait moins de 10 % de l'emploi en 2006 contre 13,1 % dans le reste de l'île.

**Dynamisme freiné par Pointe-à-Pitre**

La commune de Baie-Mahault, qui intègre la zone d'activité de Jarry, est le principal contributeur à la hausse de l'emploi dans la communauté. En effet, entre 1999 et 2006, l'emploi y a progressé de 5,3 % par an alors qu'il a stagné à Pointe-à-Pitre. L'affaiblissement de Pointe-à-Pitre s'est confirmé entre 2007-2012 avec une diminution annuelle de 2,7 % de l'emploi. Cette baisse a été compensée par les deux autres communes, principalement par la commune de

**25** Baie-Mahault soutient l'emploi dans la communauté de Cap Excellence

Décomposition par commune du taux d'évolution annuel de l'emploi de la CACE entre 1999-2006 et 2007-2012



Lecture : entre 1999 et 2006, l'emploi de la communauté de Cap Excellence a progressé de 2,6 % par an : Baie-Mahault contribue positivement de 1,9 point.  
Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2006, 2007, 2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

Baie-Mahault (figure 25). Ainsi, en 2012, Baie-Mahault concentre 42,8 % de l'emploi de la communauté, soit dix points de plus qu'en 1999. A contrario Pointe-à-Pitre ne représente plus que 22,1 % de l'emploi de la communauté de Cap Excellence en 2012 contre 31,2 % en 1999.

**L'évolution de l'emploi est comparable à celle de la CACEM**

Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi a été peu dynamique (+ 0,1 %) dans la communauté de Cap Excellence. Toutefois, cette évolution de l'emploi est demeurée positive contrairement à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM). En effet, l'emploi y a diminué de 0,5 % par an sur cette période. Ces deux

communautés d'agglomération, en tant que centres économiques de leurs îles, ont assurément été affectées par la crise de 2009.

Le commerce, qui représente un emploi sur six dans la communauté de Cap Excellence, a perdu 150 emplois par an (figure 26). Le commerce de détail, hors automobiles, englobe notamment la moitié des pertes de ce secteur (75 emplois par an). Toutefois, la diminution d'emplois dans le secteur du commerce (- 1,4 % par an) est moins accentuée que celle de la CACEM (- 2,0 % par an). La baisse de l'emploi relative à l'enseignement est également moins prononcée dans la CACE par rapport à la CACEM (respectivement - 1,8 % et - 3,6 % par an entre 2007 et 2012). A contrario, la réduction néanmoins limitée de l'emploi

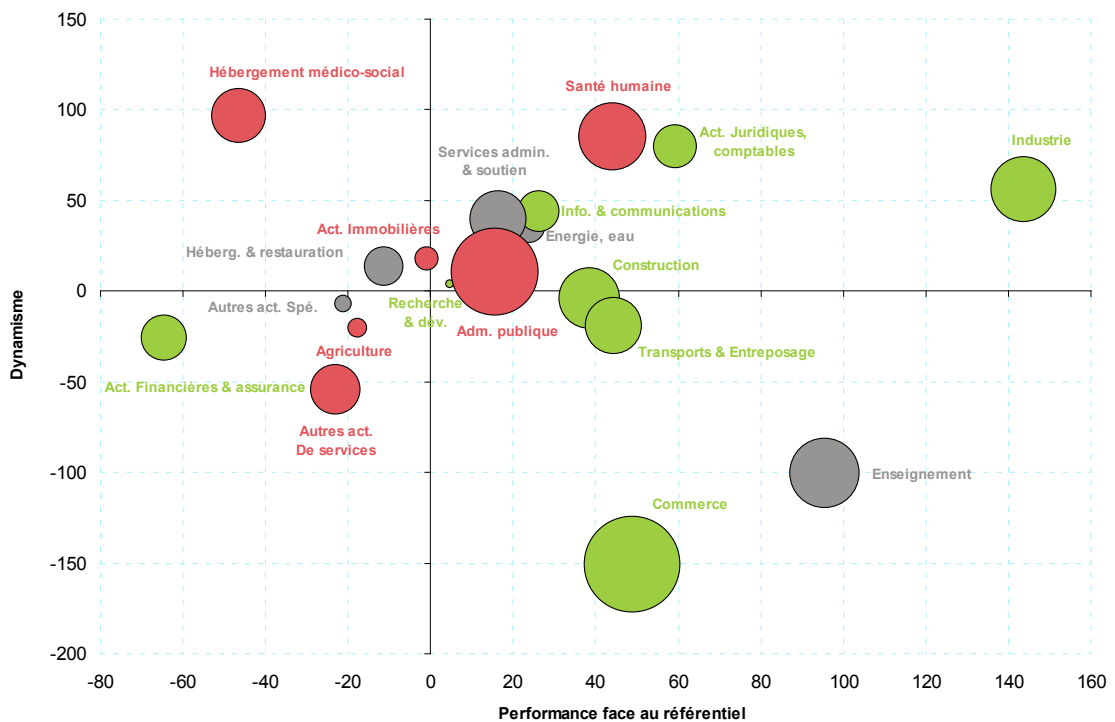
des secteurs « activités financières et assurance » et « autres activités de services » a été plus importante dans la CACE par rapport à la communauté martiniquaise.

Ces baisses d'emplois dans la CACE ont été en partie compensées par une hausse de l'emploi des secteurs de la santé et de l'action sociale. Ainsi, l'emploi relatif à ces deux secteurs regroupés a progressé de 2,3 % par an (+ 180 emplois par an) au même rythme que celui de la CACEM (+ 2,2 % par an). Le poids de la santé et de l'action sociale atteint 13,7 % en 2012 pour la CACE contre 15,6 % pour la CACEM.

En 2007, la part de l'industrie dans le total de l'emploi de chaque communauté était semblable : de l'ordre de 7 %. Cependant, l'emploi à caractère industriel de

**26 Un affaissement de l'emploi dans le commerce a un moindre niveau par rapport à la CACEM**

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique entre 2007 et 2012



Note : (figures 26 et 27) la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM): le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la CACEM; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 %. (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport à la CACEM, soit sa performance.

Lecture : le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques est spécifique pour la CACE, son poids est 1,12 fois plus élevé que le celui pour la CACEM en 2012. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 80 emplois par an) et performant (60 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la CACEM).

Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

la CACE s'est maintenu (+ 56 emplois par an) contrairement à la CACEM (- 116 emplois par an). Au sein de Cap Excellence, la progression de l'emploi dans l'industrie agro-alimentaire a permis de compenser la baisse de l'emploi du secteur « fabrication d'autres produits industriels ». Ainsi, en

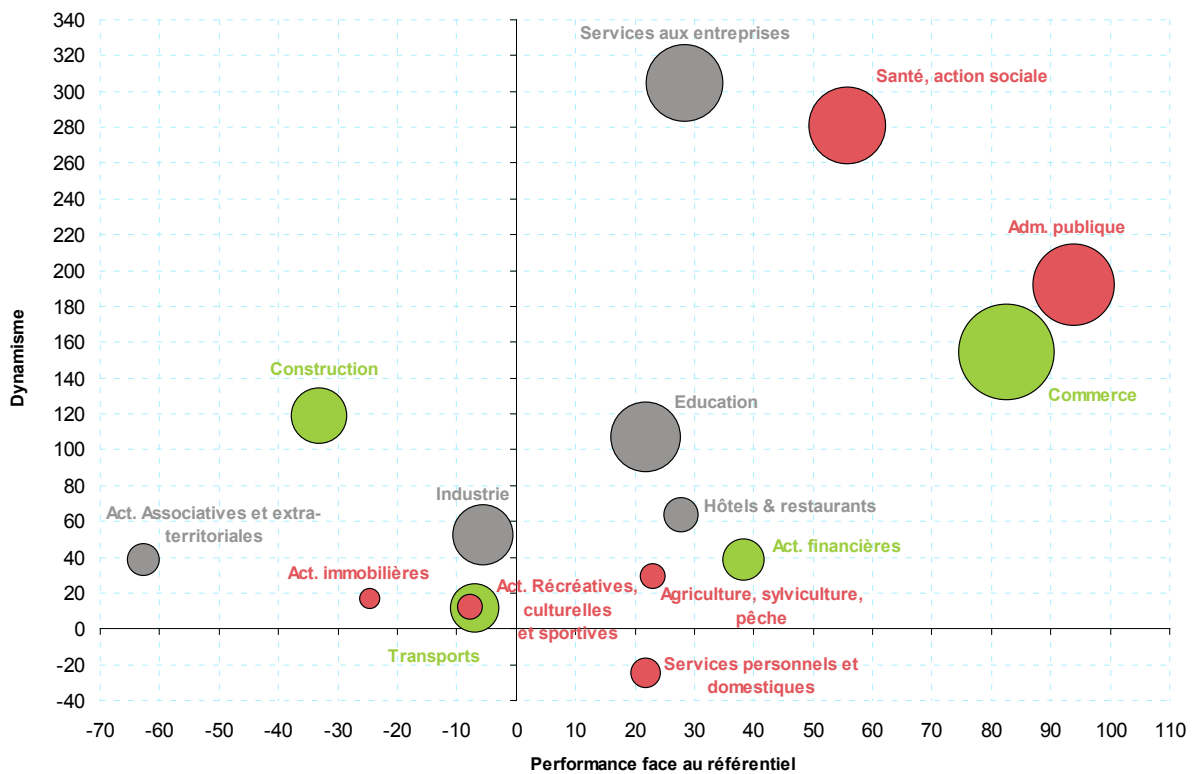
2012, la part de l'industrie dans la CACE atteint 7,6 %, soit une proportion légèrement plus élevée de 1 point par rapport à celle de la CACEM.

L'administration publique demeure un secteur majeur pour la communauté de Cap Excellence même si elle n'abrite pas le

chef-lieu administratif de l'île. En 2012, elle concentre 14,0 % des emplois contre 16,8 % pour la CACEM qui intègre le chef-lieu de la Martinique. L'évolution de ce secteur est stable (+ 0,1 % pour Cap Excellence contre - 0,1 % pour la CACEM).

**27** Dynamisme de l'emploi des services aux entreprises entre 1999-2006

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique entre 1999 et 2006



Lecture : le secteur des activités financières est spécifique pour la CACE, son poids est 1,4 fois plus élevé que le celui pour la CACEM en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 40 emplois par an) et performant (40 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la CACEM).  
 Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).